



**PRÉFÈTE
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ALERTE sécheresse

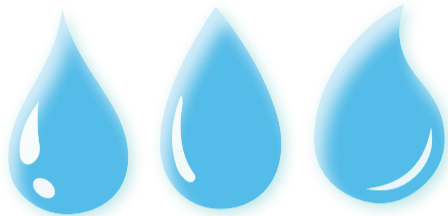
*Les rivières et les nappes souterraines sont fragiles.
Afin de protéger la ressource, chacun est appelé
à réduire sa consommation en eau.*

Vigilance

Alerte

Alerte renforcée

Crise



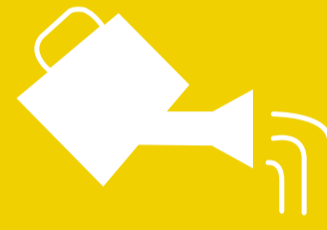
*Tous ensemble,
économisons l'eau !*



Interdiction de laver les façades, les toitures, les terrasses, les voiries, les trottoirs et les véhicules sauf dérogation*



Interdiction d'alimenter tous les étangs et les plans d'eau



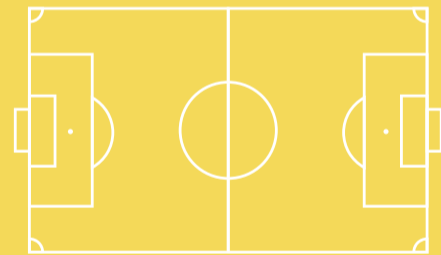
Interdiction d'arroser les pelouses, les massifs fleuris, les jardins, les plantes en pots, les arbres et arbustes de 10h à 18h



Interdiction de remplir les piscines privées sauf travaux



Interdiction d'alimenter les fontaines, les pièces d'eau et les jeux récréatifs, en circuit ouvert



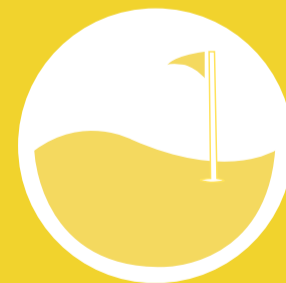
Interdiction d'arroser les terrains de sport, les stades et espaces arborés publics de 10h et 18h sauf dérogation*



Réduction des quantités d'eau pour les cultures agricoles : arrêt 24h ou réduction -20% sauf dérogation*



Respect des prescriptions de sobriété et de rejet à usage industriel



Interdiction d'arroser les terrains de golf de 8h et 20h

**L'arrêté préfectoral est disponible dans chaque mairie du département
et sur www.loiret.gouv.fr*

